

Échafaudage Fixe (Montage, démontage et vérification)

Formation initiale

Formation en présentielle

Objectif :	Cette formation permet de comprendre et d'appliquer les normes relatives à l'installation, l'utilisation et la vérification des échafaudages fixes. Elle inclut des éléments pratiques, des démonstrations sur le terrain, ainsi que des études de cas pour garantir que les apprenants maîtrisent les bonnes pratiques en termes de sécurité et d'efficacité, vérifications d'usage, ainsi que des exercices pratiques de conduite et de manœuvres en sécurité.
Stagiaires :	Conducteurs de travaux, chefs d'équipe, ouvriers du bâtiment et toute personne intervenant sur des chantiers où des échafaudages fixes sont utilisés.
Prérequis :	Connaissances de base des techniques de construction et de montage d'échafaudages (idéalement). Bonne connaissance des risques liés au travail en hauteur
Durée :	2 jours (14 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
Évaluation et test :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quiz.
Matériel à disposition :	Salle de cours équipée et matériel mis à disposition (échafaudages sur pieds)
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mise en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Équipements :	Pièce d'identités et EPI nécessaires
Documents de fin de Formation :	Attestation de formation.
Lieu :	Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client <i>sous conditions</i>

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique (7 heures)

- Présentation des différents types d'échafaudages fixes (modulaires, à base de métal, etc.).
- Composants d'un échafaudage : montants, plateformes, échelles, stabilisateurs.
- Les normes et réglementations : les principales normes de sécurité (NF, ISO, etc.).
- Équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires pour les travailleurs.
- Stabilisateur des pieds et connaissance des spécificités
- Techniques de montage et démontage
- Vérification périodique et maintenance (fréquence)
- Risques liés à l'utilisation d'échafaudages fixes (chutes, effondrements, etc.).

2 – Partie pratique (7 heures)

- Étapes de montage : préparation du site, installation des bases, montage de la structure.
- Techniques de fixation, vérification de l'alignement et de la stabilité.
- Gestion des accès et sécurisation des zones de travail
- Vérification quotidienne des échafaudages : contrôle des éléments structurels et de la stabilité.
- Inspection des équipements et des protections collectives.
- Entretien préventif et réparations courantes.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation. L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 4 ans.

Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.

Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.